

ÉVÈNEMENTS

Bibliothèque Salornay-sur-livres

Cet été, la rencontre autour du livre aura lieu **le dimanche 4 août, de 9h à 18h à la salle polyvalente**. Les auteurs retenus aborderont des genres littéraires différents et des lectures seront proposées par les bénévoles. Le parcours d'Émile Château sera présent comme l'an passé.

N'hésitez pas à vous renseigner auprès des bénévoles qui vous accueilleront et vous renseigneront avec plaisir :

lundi de 16h00 à 18h00 - mercredi de 10h00 à 11h30
jeudi de 16h30 à 18h00 - samedi de 10h00 à 11h30

Ce début d'année 2024 fut très impacté par l'arrivée du nouveau logiciel de gestion, Decalog. Nouveau, dit apprentissage et bugs et **nous remercions nos adhérents pour leur compréhension et leur patience.**

La Marelle en Campagne

Grande première, la Marelle en Campagne a ouvert à Salornay une semaine au mois d'avril. Très belle réussite ! Le fait d'ouvrir une semaine pendant les petites vacances a permis à beaucoup plus de parents d'avoir une solution de garde pour leurs enfants. **5 animateurs ont été embauchés**. Un test avec le transport depuis Joncy et St Marcelin de Cray a été fait en attente de bilan pour le renouvellement.

Pour cet été, 4 semaines d'ouverture (du 8 juillet au 2 août). Les inscriptions auront lieu à partir du mardi 18 juin 18h30.

Plusieurs partenariats pour de superbes initiations seront au programme et une petite nouveauté, un camp de 4 jours au camping de Cluny avec plein d'activités au programme.

Nous rappelons que la commune de Salornay offre une semaine à la marelle en campagne aux enfants en CE2.

La marelle en campagne ouvre tous les mercredis en période scolaire avec possibilité de mettre les enfants le matin ou l'après midi, avec ou sans repas. Elle ouvrira aussi une semaine aux vacances de la Toussaint. Les programmes sont distribués au centre de loisirs, dans les écoles et sur enclunisois.com, le site internet de la communauté de communes.

80^e anniversaire de la Libération



Les 21 et 22 septembre 2024, pendant les Journées du Patrimoine, la municipalité participera à la **commémoration du 80^{ème} anniversaire de la Libération** en Saône-et-Loire, et rendra hommage aux résistants et combattants de Salornay-sur-Guye.

Le samedi **21 septembre**, une **déambulation** est prévue avec dépôt de gerbes et lectures ou chants pour chaque station : la stèle des maquisards, pose d'une plaque Cour Dormy, le cimetière avec le carré militaire, et le monument aux morts.

Une **exposition** présentera différents objets et acteurs de cette période et se tiendra pendant ces 2 jours à la salle polyvalente.

Le mercredi **2 octobre**, Jérémy Beurier fera une **conférence sur la résistance** autour de la commune de Salornay-sur-Guye à la salle polyvalente.

Le programme de tous ces hommages est en cours de finalisation. Vous serez informés fin août du déroulement définitif et **nous espérons votre vive participation à ces moments commémoratifs importants pour le souvenir et la transmission aux plus jeunes.**

Nous recherchons des photos, et des textes ou lettres pour faire les lectures.

Fête patronale

Pour le week-end de Pentecôte, la fête du village sera de retour avec **un manège enfantin, pêche aux canards et friandises.**

Malgré plusieurs déboires ces années dernières, et encore le désistement des autoscooters ces jours derniers, la municipalité s'attache à perpétuer cette tradition.



Un petit passage place Gandin ce week-end s'impose pour soutenir l'avenir de cette animation.

Calendrier des Manifestations

MAI

Dim 18 : Puces du foot
Sam 17- dim 18 : Fête patronale

JUIN

Sam 01 : Banquet des conscrits
Dim 02 : Concert Mélo'Guye
Ven 07 : Concours Boule Joyeuse 18h
Dim 09 : Elections européennes 8h-18h
Sam 15 : Concours pétanque Réveil de la Guye
Dim 16 : Randonnée Le Poulornay
Ven 21 : Fête de la musique Mélo'Guye
Dim 23 : Kermesse EHPAD
Ven 28 : Concours Boule Joyeuse 18h
Sam 29 : Kermesse APE
Sam 29 : Concours pétanque Association
Chemin de Nino

JUILLET

Sam 13 : Retraite aux flambeaux, Bal
Dim 14 : Défilé
Dim 21 : Vide-maisons

AOÛT

Dim 04 : Pétanque JSVG
Dim 04 : Salornay-sur-livres
Mer 21 : Don du sang

SEPTEMBRE

Sam 07 : Concours Boule Joyeuse 14h
Sam 21 : Commémoration Libération
Sam 21 et Dim 22 : Exposition Libération

OCTOBRE

Mer 02 : Conférence 80 ans Libération
Dim 27 : Boudin Pompiers



SALORNAY - lettre municipale

n°57 - Mai 2024

www.salornay-sur-guye.fr

Sommaire

Vie communale

- L'école
- Camping la Clochette
- Bien-être et santé
- La Manufactorie
- Osthéopathie

Projets

- Toilettes publiques
- Cantine à l'EHPAD
- OPAH

Infos pratiques

- Déchèterie
- Inscriptions école
- Transports scolaires
- Recensement citoyen
- La Poste
- Elections européennes
- SIRTOM
- Urbanisme
- Incivilités

Évènements

- Bibliothèque
- La Marelle en Campagne
- 80^{ème} anniversaire Libération
- Fête Patronale

Calendrier Manifestations

Mairie de Salornay-sur-Guye
4, La Promenade

Ouverture au public :
Lundi, mardi, jeudi et vendredi
de 14h à 17h
et samedi de 10h à 12h
(fermeture le mercredi)

Téléphone : 03 85 59 42 74
mairie@salornay-sur-guye.fr
www.salornay-sur-guye.fr



VIE COMMUNALE

L'école

L'équipe pédagogique de l'école de Salornay travaille avec les élèves sur différents projets tout au long de l'année.

Deux projets en éducation artistique sont encadrés par des intervenantes de l'école de musique, danse et théâtre du clunisois :



Projet danse : Claire Bernaud travaille avec les élèves de la GS au CM2 sur le thème "vivre ensemble". Une présentation aux parents aura lieu dans la forêt le 4 juillet.

Projet musique : toutes les classes travaillent avec Cécile Berger autour de l'album: "Appartement à louer" pour un spectacle qui sera présenté lors de la fête de l'école, le samedi 29 juin.

Dans le cadre de l'éducation civique et morale, des rencontres régulières sont organisées **avec les résidents de l'EHPAD** autour du jeu. Les personnes âgées ont aussi profité de la visite des élèves déguisés pour le carnaval le 13 février.

En mars, la classe de CM a effectué une visite à **l'Assemblée Nationale** à Paris pour apprendre à connaître nos institutions. Ils ont aussi rencontré le député européen Jérémy Decerle et le député Benjamin Dirx à l'école de Salornay.

Pour travailler autour des sciences et de l'environnement, la classe GS-CP va régulièrement **en forêt pour des activités dans la nature**. Elle a participé à la plantation d'arbres dans la commune et elle entretient le jardin de l'école. Les CE ont participé à un atelier sur le compostage animé par le SIRTOM.

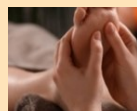
Camping La Clochette

Le camping municipal de La Clochette **ouvrira ses portes du samedi 18 mai au samedi 31 août**. Comme chaque année, les deux employées communales qui s'occupent le reste de l'année des temps périscolaires (cantine et garderie) seront présentes pour accueillir les touristes et faire l'entretien des locaux.

Bien-être et santé



Depuis février 2024, Thierry FERLAY vous propose le **massage Tuina du dos** en plus de la réflexologie qu'il pratique depuis 15 ans. Il continue de se former à d'autres techniques de bien-être telles que le massage crânien. Il reçoit sur RDV à Salornay, au 435 rue des Ravarys. Les séances sont possibles en EHPAD, hôpital, entreprise, séminaires, évènementiel, gîtes...



Renseignements et RDV au 06 86 33 59 69.

Du lundi au samedi,
pour bébés, enfants et adultes.

<https://ferlaythierry.wixsite.com/cabinet-reflexologie>

Osthéopathie

Jessica Trenel ouvrira son cabinet, 42 Grande Rue, à partir du **mardi 21 mai**. Vous pourrez prendre rendez au 06.42.94.17.07. ou sur le site <https://www.medoucine.com/> pour connaître ses disponibilités.

PROJETS

Toilettes publiques de la place Gandin



Depuis le début de la crise sanitaire, il n'a jamais été aussi important de les tenir propres et désinfectées. La mise en place des gestes barrières sont des précautions pour limiter la remontée de pandémies diverses. Nos anciens sanitaires publics ont dû être fermés car ils n'étaient plus aux normes d'hygiène et d'accessibilité.

Le choix d'un **bloc sanitaire** accessible aux personnes à mobilité réduite, avec une option de nettoyage automatique de la cuvette et désinfection de l'assise s'est avéré une option adaptée et indispensable. Aujourd'hui les processus de désinfection sont efficaces pour préserver la santé publique.

Quelques petits aménagements extérieurs sont à terminer pour rendre ce lieu d'aisance accessible à tous, fondu dans le paysage arboré de la place Gandin. **Le coût total de l'opération s'élève à près de 43 000 €, comprenant la démolition, les raccordements, le bloc et les aménagements extérieurs. La mise en service est imminente.**



Cantine de l'école à l'EHPAD

La municipalité et l'EHPAD travaille sur un projet commun pour mettre en place l'accueil de la restauration scolaire dans les locaux de la Maison de retraite.



L'objectif est de permettre aux élèves de l'école communale d'y aller pour prendre leur repas de midi.

Les cuisiniers de l'EHPAD confectionneraient les menus adaptés aux enfants.

Afin de s'y rendre en toute sécurité, un escalier sera créé entre la rue Chatille et l'Ehpad pour les enfants.

Restaurant La Manufactorie



Ce nouveau restaurant ouvrira au mois de juin 2024 place Lomonot, pour le moment en semaine de 08h à 18h, du lundi au vendredi.

Il sera possible de se restaurer le midi et le vendredi soir sur place, ou d'apprécier le salon de thé en dehors des repas.

Des plats à emporter seront également proposés aux horaires d'ouverture.

Le vendredi soir sera aussi l'occasion de soirées à thèmes tel que concerts, jeux ou autres animations.

• Déchèterie

Horaires d'hiver
du 01/01 au 15/06/2024 et
du 16/09 au 31/12/2024

Les mardis : 9h - 12h

Les samedis : 9h-12h et 13h30 -17h

Horaires d'été

du 17/06 au 14/09/2024

Mardi, jeudi et samedi : 7h-13h

L'accès à la déchèterie se fait à l'aide d'une carte qui gère le système de contrôle d'accès (Badges/barrières). Le formulaire est à demander aux agents de la déchèterie. Une fois rempli, merci de le renvoyer au SIRTOM accompagné d'un justificatif de domicile par courrier ou par mail secretariat@sirtomgrosne.fr

Infos sur le site ou par téléphone :
www.sirtomgrosne.fr/03.85.59.26.98

• Inscriptions Ecole

Les inscriptions à l'école pour les enfants nés en 2021 pourront se faire **auprès du directeur de l'école les vendredis 24 et 31 mai et le vendredi 7 Juin.**

Avant de prendre rendez-vous avec le directeur de l'école, **vous devez vous rendre à la mairie** avec le livret de famille et le carnet de vaccination de votre enfant.

• Transports scolaires

Pour l'inscription des collégiens et des lycéens aux transports scolaires, rendez-vous à partir du lundi 10 Juin sur le site de la région :
www.bourgognefranchecomte.fr

• Recensement citoyen

Si vous avez 16 ans vous devez vous faire recenser à la mairie dans les 3 mois qui suivent votre anniversaire.

• La Poste

HORAIRES

Lundi : Fermé

Mardi : 9h-12h et 14h-17h

Mercredi, Jeudi, Vendredi et Samedi :
9h-12h

INFOS PRATIQUES

• Elections européennes

Rendez-vous le dimanche 9 Juin entre 8H et 18H à la salle de la mairie pour venir voter dans le cadre des élections européennes, scrutin universel à un tour. direct

• SIRTOM



Une première opération de distribution de composteurs individuels a eu lieu le 8 mars à la salle polyvalente du village. **38 usagers ont été sensibilisés dont 12 salornéens.** Depuis le début de l'année, ce sont 18 foyers qui ont été équipés et sensibilisés par le SIRTOM. En tout depuis 2017, ce sont 57 foyers qui sont équipés d'une solution de compostage fournie par le SIRTOM.

Des prochaines livraisons et séances de sensibilisation vont être organisées dans la communauté de communes.

Si vous souhaitez un composteur individuel, vous pouvez vous inscrire sur le site internet du SIRTOM : <https://framaforms.org/je-reserve-mon-composteur-individuel-1681204593>. Si vous avez également un projet de composteur collectif, pour une résidence ou un quartier par exemple, vous pouvez contacter directement le SIRTOM.

• Urbanisme

Nous vous rappelons **qu'avant tous travaux, il est obligatoire de déposer une demande d'autorisation** d'urbanisme à la mairie (selon la nature des travaux : déclaration préalable ou permis de construire).

Attention aux **délais d'instruction : 1 mois** pour une déclaration préalable et 2 mois pour un permis de construire. Ces délais sont majorés de 1 mois dans le périmètre de protection des Monuments Historiques.

La délivrance d'une autorisation d'urbanisme permet à la commune de vérifier que les travaux sont conformes aux règles d'urbanisme.

N'hésitez pas à prendre contact avec la mairie.

• Stop aux incivilités !

Trop de mégots sont écrasés au sol, **trop de déjections canines** ne sont pas ramassées par les propriétaires de chiens. Cela salit le village et **contribue à la contamination et la pollution de l'espace**, surtout dans le périmètre de La Clochette, lieu de détente et de jeux pour les enfants.

A ceci s'ajoute les déchets, voire sacs poubelles, laissés sur la voie publique, surtout aux abords des containers réservés « Papier » et « Verre ».

Cela devient un gros problème d'hygiène et la gestion de toutes ces incivilités devient une charge pour **la municipalité qui envisage de mettre en place une amende de 135€** (comme dans beaucoup d'autres communes).



Pour les enfants, pour les promeneurs, pour les agents municipaux, pour tous les villageois qui, tous, pâtissent de ces négligences, **nous comptons sur la civilité de chacun !**

